C. LAZARD & CO., LTD

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

Dnov —Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilots de la rue du Canal, 2me district

nov 92—1 an—mer.jeu.dim

FAITS DIVERS.

Température du 5 octobre 1897.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	66	19
Midi.....	76	24
3 P. M.....	78	25
6 P. M.....	76	24

Mariages. Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

MARIAGES—Oliver F. Ernst, M. D., à Katie McCormick; William Bardin à Josephine O. Paulin; John Robinson à Annette Woods; Louis J. Burg à Bertha Bagur; George Wilson à Amélia Saulsbury; Alex. P. Wiggins à Daisy M. Flowers; John H. Hart à Henrietta Patterson; Robert Gregory à Louisa Simpson; William D. Culpepper à Anna Ulmer.

NAISSANCES—Mmes A J Marion, une fille; J Patron, un garçon; J Biehler, Jr, une fille; J N Wiltz, un garçon; J Graff, Jr, une fille; E Rochstre, une fille; J Sehnauder, une fille; A Fisher, un garçon; H L Haas, une fille; P Palermo, un garçon; J W Lee, une fille; T Sarrat, un garçon; G Caserta, une fille; F Hellwig, un garçon; G Lawrence, une fille; P Schtek, un garçon; J Linder, une fille

DECES. — Mary Whelton, 57 ans, 1934, Annonciation; J. Englers, 5 ans 966, Félicité; M. Bryant, 73 ans, 914 Français; G. B. Newmam, 3 ans, Hôpital de Charité; L. A. Brown, 9 ans, Hopital de Charité; Philppa Loyacano 56 ans, Dryades et Commune; Joséphine Zanka, 48 ans, 2812, Thalie; Mary Jane Payne, 56 ans, 618, Septième; C. Garrison, 6 jours, Julia et Cypress; Maria Bryan, 46 ans, Cortez et Julia; Cécilia Spies, 7 ans, Carrollton av. et Oak; Elizabeth Riley, 24 ans, 2518 Philip; Mme veuve Antoine Gonzales, 63 ans, 1125 Touro; Amy Bradley, 42 ans, 463 avenue Howard; Thérèse Maestri, 16 ans, 2219 Ursulines; Rose Dickson, 50 ans, Française, près Tonti; Hilda Washington, 3 ans, Euterpe, près Dryades.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—DuBois et Van Tassel Frères vs Mathilde Johnson, $751.64 sur un attachement.

Rosetta Gravel Paving & Improvement Co. vs Louis J. Huber, réclamation de $387.09 sur un contrat.

Les mêmes vs Ed Adler, action en recouvrement de $360.46 sur un contrat.

John Scewab vs Mme Joe P. Harvey—$144, séquestration.

Carson Mudge vs L. D. Herbert—action en recouvrement de $346.90, sur des billets.

Les successions de Benjamin Hart et Abden F. Vincent ont été ouvertes.

Mort subite.

Baptiste Solomon, un ouvrier, âgé de 30 ans, est mort subitement, l'avant dernière nuit, dans la chambre qu'il occupait à la pension de George Pohl, rue Quartier, 418. Le coroner a fait la levée du corps, et après en avoir fait l'autopsie a déclaré que la mort avait été causée par la fièvre jaune. Le malheureux était malade depuis plusieurs jours mais n'avait jamais consulté de médecin.

Le trou de la Serrure sait

que dans vingt clés du trousseau, il n'y en a qu'une qui ira. Toutes les autres sont aussi des *clés*. Quelques-unes plus belles, d'autres plus grosses que la bonne clé—la clé qui va. Il en est ainsi pour les salsepareilles—il y en a des quantités. En avez-vous essayé, et avez-vous trouvé qu'elles ne vous ont fait aucun bien? Ne désespérez jamais avant d'avoir essayé la Salsepareille d'Ayer. Il en existe qui promettent plus, mais celle d'Ayer est la Salsepareille par excellence. Elle guérit quand les autres ne le peuvent pas. Aussi bien des gens nous écrivent-ils : "Je n'ai ressenti aucun bien avant d'avoir essayé la vôtre."—"Quand toutes les autres n'avaient rien fait, j'ai été guéri en prenant

La Salsepareille d'Ayer."

Le "Curebook" en dit plus. Gratis. Demandez-le. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

CONSEIL MUNICIPAL.

Les membres du Conseil municipal se sont réunis hier soir en séance régulière, sous la présidence de M. Brittin.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 5 octobre 1897.

Aux membres du conseil :

Les affaires suivantes sont soumises à votre considération et à votre approbation :

1—Rapport du trésorier montrant la balance en caisse pour les semaines finissant le 2 octobre 1897.

2. Communication du commissaire des édifices publics montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail.

3. Communication du même fonctionnaire donnant le compte-rendu des travaux de son département pendant le mois de septembre.

Respectueusement,
WALTER C. FLOWER,
Maire.

VETOS DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 5 octobre 1897.

Aux membres du Conseil :

Je vous retourne sous mon approbation une ordonnance présentée par M. Moran, tendant, sous certaines restrictions et à certaines conditions, au paiement de la somme dûe à M. T. J. Moulin, $657,50, pour services rendus dans le Bureau des commissaires d'incendie.

J'agis ainsi d'après l'opinion légale donnée par l'attorney de la ville jointe à ce message.

Je vous retourne également sans mon approbation une ordonnance accordant à Mme F. Alt la permission d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues Carondelet et Toledano.

J'ai pris cette décision conformément à l'opinion de l'attorney de la ville, qui maintient que les conditions préalables à l'octroi d'un tel privilège n'ont pas été remplies, et comme la loi est clairement interprétée à cet égard, je vous envoie en même temps le document déposé par l'attorney.

Respectueusement,
WALTER C. FLOWER,
Maire.

Le message du maire est reçu et approuvé.

Le premier veto du maire relatif à la somme dûe à M. Moulin est approuvé. Mais le Conseil, malgré le veto du maire, vote par 27 voix contre 2 l'ordonnance permettant à Mme F. Alt d'ouvrir un débit de liqueurs.

La démission de M. A. J. Fleury, sous-recorder est acceptée.

M. Claiborne demande ensuite de reconsidérer le vote par lequel le veto du maire relatif au paiement de la somme dûe à M. Moulin a été approuvé.

Une longue discussion s'engage à ce sujet. Il est finalement décidé par 21 voix contre 7 de verser à M. Moulin la somme qui lui est dûe, malgré le veto du maire, et une ordonnance à cet effet est votée, après la sortie de plusieurs conseillers municipaux, par 16 voix contre deux.

Les affaires suivantes sont ensuite adoptées :

Ordonnance financière pour octobre 1897, commençant les salaires des divers départements.

Département des travaux publics, octobre 1897, Bureau des commissaire 8,081,66.

Bureau des commissaires de police, $16,250.

Bureau des commissaires d'incendie, $21,250.

Edison Electric Light Company, septembre 1897, $1,500.

Ordonnance permettant à J. Cusimano d'installer une machine à vapeur de la force de douze chevaux, rue St Philip, 39 et 41.

Résolution requérant que certaines recommandations précédemment adoptées par le conseil, pour l'octroi d'un navire convenable pour le service du premier bataillon naval, soit transmises au secrétaire de la marine.

Ordonnance pour le pavage des trottoirs du chemin de la Métairie, du bayou St-Jean à l'avenue d'Orléans.

Ordonnance transférant du fond de la Commission du Service Civil au fond du "Public Printing" de 1897 une somme de $298 85.

Ordonnance financière autorisant le maire à emprunter aux agents fiscaux une somme de $25,000, pour être employée en cas de besoin.

Ordonnance financière autorisant le contrôleur à mettre $25,000 à la disposition du Bureau de Santé.

Après la lecture des affaires nouvelles le Conseil s'est ajourné à mardi prochain.

LA FIÈVRE JAUNE.

LES FOMENTATEURS DE TROUBLES.

Le Dr Howard Olliphant a dit à un des reporters de l'*Abeille*, que certaines personnes, appartenant à la classe élevée et instruite de la population, fomentaient des troubles parmi la population et cherchaient à l'ameuter contre le Bureau de Santé.

C'est ce qui est arrivé, samedi, rue Philip, et, dimanche, rue des Magasins.

Un docteur est, paraît-il, le principal fauteur et auteur dans tous ces mouvements.

Ce même médecin assistait aux deux scènes dont nous venons de parler ; il y dénonçait en termes violents le Bureau de Santé et il excitait le peuple à se révolter contre les mesures prises. "Si un des patients mourait, disait-il, il aurait, aux funérailles, une quarantaine de voitures, en dépit des proscriptions du Bureau de Santé, qu'il l'enverrait à tous les diables. Ce Dr. toujours le même, s'est présenté au Bureau de santé, et il y a eu une difficulté avec le docteur Woods. Il ne faut donc pas s'en prendre seulement à l'ignorance d'une partie de la population qui cède à des sentiments parfois légitimes, après tout, mais aussi et surtout à certains meneurs de la classe instruite.

LES EXPLICATIONS, TRÈS SENSÉES, DU DR. METZ.

Le prof. Metz est un de ceux qui par la nature des fonctions qu'ils exercent sont le plus en butte à l'animadversion du public.

"Nous avons, dit-il, une classe pauvre et, par dessus le marché, ignorante. Ces malheureux s'imaginent que nous leur voulons du mal, que notre intention est de les ruiner, de détruire les effets qui leur appartiennent. "Vous êtes riches," nous disent-ils à tout moment.

Nous avons beau leur expliquer que ce que nous faisons, c'est pour leur bien et le bien de la communauté, il nous est difficile de les convaincre, de leur faire comprendre que nous ne voulons pas leur nuire. C'est surtout quand nous voulons détruire leurs meubles ou leurs habillements qu'ils s'exaspèrent. Impossible aux personnes qui ont reçu une certaine éducation, de comprendre l'état d'esprit de cette classe ; il faut se trouver directement en rapport avec elle, pour se rendre compte de sa façon de sentir, de penser et d'agir, surtout quand il s'agit des funérailles d'un des siens. Elle se livre à des démonstrations malheureuses sur les cadavres de ceux qu'elle vient de perdre. C'est une cruauté à ses yeux que de priver ces morts de l'appareil funéraire ordinaire. Elle ne comprend pas que ces restrictions sont nécessaires, qu'il s'agit de sa sécurité, à elle, et de la sécurité de la famille à laquelle chacun de ses membres appartient. Nous passons à ses yeux pour des despotes, pour des autocrates."

L'AFFAIRE DU CHATEAU-YQUEM RÉGLÉE

Le Dr Carter est allé trouver, aujourd'hui, le président du Bureau de Santé Olliphant, pour s'entendre avec lui sur les mesures à prendre, lors de l'arrivée du Château Yquem qui a, à son bord, plus de 300 immigrants.

Il a été décidé que aux jetées mêmes, on placerait à bord des gardes armés de Winchester, avec ordre positif de ne laisser pénétrer personne à bord du navire, ni de ne permettre entre le steamer et la rive aucune communication. Ces immigrants seront ainsi conduits depuis les jetées jusqu'à Donaldsonville. Rien, pas même une lettre, ne pourra parvenir à bord.

Le moyen paraît absolument sûr et l'on n'a aucune crainte de troubles à éprouver. Hier, à 11 heures du matin, on n'avait aucune nouvelle du bâteau, mais on l'attendait dans la journée.

LA FAMILLE MONTGOMERY.

Hier, le Dr Wolf, un des experts du Bureau de Santé, a été prié de se rendre près de la famille James Montgomery, No 630, rue Thalie. Il y avait là trois patients : James Montgomery, sa femme et une petite fille de 7 ans, Maggie Fitzpatrick, née d'un premier mariage de Mme Montgomery.

Le mari était malade depuis trois jours. La fille a été attaquée à son tour, puis la femme qui les soignait, tous les deux.

Depuis lors, les trois malheureux manquaient de tout, même d'eau pour boire.

Heureusement on a découvert à temps leur situation: tous les trois sont à l'Hôpital Beauregard, depuis hier matin, grâce au Dr Wolf.

UN COMMENCEMENT D'EMEUTE, COIN DES RUES MAGNOLIA ET ST-ANDRÉ, A PROPOS D'UN DRAPEAU ROUGE PLACÉ SUR UNE MAISON.

Une assez triste affaire s'est passée, hier, rue St-André, au coin de la rue Magnolia. La maison est occupée par Mme Brown, dont la fille Laura ou Edna, âgée de 14 ans, avait été attaquée de la fièvre jaune. Un docteur avait été appelé, disait-on, et avait déclaré qu'il y avait chez la patiente tous les symptômes de la maladie régnante.

Le Bureau de Santé ayant été averti, un officier fut délégué pour placer devant la maison le drapeau jaune et rouge.

Le bruit s'en était déjà répandu dans le quartier. Aussi la foule s'ameuta-t-elle devant la porte. A un moment donné, l'officier, Taylor, se prépara à accomplir sa mission. Alors commença une scène qui faillit devenir très grave. On essaya d'empêcher l'officier de placer le drapeau. Il voulut parlementer, mais en vain. Le seul parti qui lui restait à prendre, était d'appeler la police à son secours. C'est ce qu'il fit.

Bientôt arriva le wagon de police qui portait le sergent Craig, le caporal Driscoll et les officiers de police Duffy, Uhde, Routh et Bowman. Ils eurent bientôt fait de disperser la foule. Le drapeau fut placé et deux hommes restèrent de planton devant la porte pour protéger les officiers de santé.

A ce propos, l'avocat B. B. Howard a déclaré qu'il était fatigué de toutes ces oppositions et qu'il allait prendre des mesures sévères pour y mettre un terme.

C'est, du reste, la détermination bien nette du capitaine Journée, chef provisoire de la police. Il fera respecter l'autorité à quelque prix que ce soit.

UNE ERREUR—LE DRAPEAU ENLEVÉ.

Fait assez étrange, pendant qu'il y avait à la porte une quasi-émeute, la malade, vraie ou prétendue, s'échappait de la maison, en escaladant une barrière latérale. Elle a été reprise aujourd'hui et ramenée à son domicile. Mais il paraît qu'il avait été commis une erreur. Ce n'était pas sur le No 1813 de la rue Magnolia que devait être placé le drapeau, mais ailleurs.

Ce n'est pas non plus de fièvre jaune qu'était attaquée miss Edna Brown, mais d'une fièvre dite paludéenne comme le prouve la déclaration suivante du docteur Petitt qui a vu la malade et l'a soignée.

"J'ai vu Mlle Edna Brown, dit-il, hier et ce matin. Voici mon diagnostic fièvre paludéenne — malaria. — Si je dois changer d'opinion, j'en avertirai le Bureau de Santé. Il y a là certainement une erreur."

Maintenant, l'ordre de placer ce drapeau au numéro indiqué plus haut, a été envoyé par téléphone. Quel est l'auteur de ce message malencontreux? on l'ignorait, hier soir. Naturellement le drapeau a été enlevé.

UN INCIDENT—UN SIMPLE RETARD.

La petite Cécilia Spies, âgée de 7 ans, est morte, hier matin, vers 11 heures, de la fièvre jaune, comme on peut le voir dans notre Bulletin des décès. La mort a été rapportée au Bureau de santé par le Dr S. L. Henry ; mais le certificat a été envoyé au député-recorder, Henry Lanauze. Un message par téléphone fut envoyé au département de la fièvre jaune du Bureau de santé. Or le nom de Spies ne se trouvait pas sur la liste des patients de la fièvre jaune. De là, embarras des officiers sanitaires ; ils ne savaient où s'adresser quand M. Lanauze arriva, déclarant qu'il avait reçu le certificat de décès, deux heures auparavant. Tout s'expliqua alors et l'on pût procéder aux funérailles avec les précautions convenues en pareil cas.

Un officier du Bureau de Santé maltraité.

Jack Disimoni, mieux connu sous le nom de Jack Diamond, un officier du Bureau de Santé, se trouvant sous l'influence de la boisson, s'est pris de querelle, hier soir, avec Daniel King, propriétaire d'un magasin d'épiceries, à l'angle des rues Adams et Mississipi, à Carrollton. Le résultat en a été fâcheux pour Diamond, qui a reçu des blessures au visage, nécessitant un pansement à l'hôpital. Il a été ensuite écroué au poste du septième precinct.

La Salsepareille d'Ayer, envoyant un sang pur au cerveau, développe un esprit sain dans un corps sain.

Chemin de fer Louisville et Nashville

La seule ligne ayant deux trains solides journellement entre la Nouvelle-Orléans, Birmingham et Cincinnati. Service double tous les jours entre la Nouvelle-Orléans et Atlanta.

5 juil—dim

BUREAU DE SANTÉ DE LA LOUISIANE,

Coin Carondelet et Commune.

DÉPARTEMENT DE PUBLICITÉ.

BULLETIN OFFICIEL QUOTIDIEN.

Nouvelle-Orléans, 5 oct. 1897.

Le Bureau de Santé de la Louisiane expose officiellement la situation, à la Nouvelle-Orléans, en ce qui concerne la fièvre jaune :

Durant les 24 heures, finissant à 9 heures du soir, mardi, 5 octobre 1897, il y a eu

Cas de fièvre jaune aujourd'hui...38
Décès.....2

RÉCAPITULATION.

Total des cas de fièvre jaune jusqu'à date—379.
Total des décès de la fièvre jaune jusqu'à date—38.
Total des cas absolument guéris. 124.
Total des cas en traitement, 217.

S. R. OLLIPHANT, M. D.,
Président du Bureau de Santé.

WALTER C. FLOWER,
Maire de la Nouvelle-Orléans.

NOUVEAUX CAS.

—Eckert, 2504, Laurel.
—Wenschem, 2212, Kerlerec.
—Fell, Henry Clay et Hurst.
Jacob Zeh, 1921 Conti.
Elizabeth Zeh, même adresse.
John H. Zeh, même adresse.
Lawrence Zeh, même adresse.
Mme—Montgomery, 630, Thalie.
Mme — Nagle, coin Cortez et d'Hémécourt.
Mme E. A. Reppert, 1304 Chartres.
Archie Seiph, Orange, entre Camp et Magasins.
Mme — Eustis, 6104 Hurst.
Maggie Miedning, 1020 Tchoupitoulas.
Duffy Ronefky, Infirmerie Touro.
Henry Borrman, Hôpital de Charité.
Thomas V. Sharp, 8316 Oak, Carrollton.
Willie Weber, 7705 Hampson, Carrollton.
E. P. Habers, 8318 Oak, Carrollton.
Mlle Cécile Speiss, 1115 Carrollton près Oak, Carrollton.
Baptiste Solomon, 418 Quartier.
Maurice Jacobs, Infirmerie Touro.
Solomon Obomeyer, id.
Hugo Greenwold, id.
Adeline Rozora, 2229, Hopital.
John Dean, 1220, St Anne.
— Bauman, 1624 Huitième
Mme Frank Mullen, 1802, Baronne.
Mlle Hadéie Kinabren, 1705, avenue Peters.
John Lennie, 8132, Poplar.
Richard Bordeaux, 1908 Félicité.
Willie Bordeaux, même adresse.
—— Flood, 1710 Dryades.
Mme Wm Beattie, 835 Fern, Carrollton.
Ella Lennie, 8132 Poplar.
Mlle Henriette Cummings, 2024 Colysée.
Mattie Freeman, 822 Lafayette.
Edward Roche, 3616 Baronne.
Katie Jequillard, 3013 Annonciation.

Nouveaux cas rapportés après la clôture du rapport, 2.

Will Herbert, 5246 Annonciation.
Frank Herbert, 5246 Annonciation.
Soit en tout 40, au lieu de 38.

DÉCÈS.

Cecile Speiss, ave Carrollton et Oak (Carrollton),
Baptiste Soloman, 418 Quartier.

RAPPORT DE L'HÔPITAL D'ISOLATION.

Le Dr H. P. Jones a présenté, hier soir, le rapport suivant du Camp d'Isolation :

Cas reçus aujourd'hui..... 9
Total des cas reçus.....30
Cas qui seront libérés mercredi,.. 7

QUARANTAINES LEVÉES.

La quarantaine a été levée sur les maisons suivantes comme débarrassée de l'infection de la fièvre jaune.

Bishop Hellmann, 337, Baronne.
Louis Bartlette, 1538, Calhoun.
Joseph Roth, 1124, Clouet.
Park C Hands, 1637, Octavia.
A. Thurberg, 927 St Charles.
— Mattison, 2411, Constance.

Une dépêche reçue, hier, au Bureau de Santé, par dépêche privée de MM. Fairchild et Gibson, annonçait que le Dr Goiteree avait été arrêté sur sa route par Harris Co., gardiens de santé, mais avait été relâché, et qu'il arriverait probablement à Galveston, cette nuit.

LIBÉRÉS COMME BIEN PORTANTS.

Louise Lea, 1008 Dublin.
John Lea, même adresse.
Sarah Lea, même adresse.
Emma Smith, 417 Septième.
Deux enfants de P. R. Daly, 1425 Howard.
Vincent Aymani, 623 Philip.
S. F. Joor, 6063 Laurel.
Miss Hattie Joor, même adresse.
James Gorman, 2608 St André.
C. H. Gorman, même adresse.
Mlle McCall, 1748 Jackson.
Mlle Olive Hewitt, même adresse.
Mlle Fannie Hewitt, même adresse.
Mlle Mélanie Hewitt, même adresse.
Samuel Messina, 2024 Conti.
Geo Messina, même adresse.
—— Selbach, 2506 d'Abadie.
Henry Decoble, 1432 Dante, Carrollton.
Mary McCullom, 1115 Ste Marie.
John McCullom, même adresse.

RAPPORT DU DR. A. L. METZ.

Nous avons organisé deux nouveaux corps sanitaires désinfectants, ce qui fait cinq corps qui désinfectent avec le gaz Formaldehyde ; cela nous permet de désinfecter une moyenne de 20 maisons par jour. Les corps désinfectants sont maintenant complètement organisés ; ils savent se servir du gaz Formaldehyde.

RAPPORT DU DR. W. WOODS.

Une grande partie de mon temps a été occupée à répondre aux appels de ceux qui sont en quarantaine, et demandent à en être libérés, ce sont surtout les personnes qui ont eu la maladie, et ont été transportées de l'Hôpital de Charité, à l'Hôpital de la Fièvre Jaune.

Dans de pareils cas, l'adresse en ville des patients est prise. Quand nous nous sommes assurés que la maladie n'a pas eu son origine dans la maison, ou que le patient en est sorti bien portant, nous libérons invariablement. Cependant, et l'on s'aperçoit que l'infection existe dans la maison et que le patient a quitté la maison en tel état, la maison est maintenue en rigide quarantaine.

Par suite des erreurs qui ont eu lieu dans la transmission et le reçu des messages par téléphone, je prie respectueusement les médecins qui ont à rapporter des cas de fièvre jaune, de transmettre leurs rapports à notre Bureau par écrit.

ANHEUSER-BUSCH BREWING ASSN'

La Première Brasserie du Monde.

Brasseurs des Bières les plus agréables et les plus populaires.

Seules originales Budwieser, The Michelob, The Muenchener, The Faust, The Anheuser, The Pale Lager

Servies dans toutes les Salles à Manger et Buffets des Chars Pullman. Servies dans toutes les Salles à Manger et Buffets de Chars Wagner. Servies sur tous les steamers de l'Océan et du Lac. Servies dans tous les Hôtels de premier ordre. Servies dans toutes les meilleures familles. Servies dans tous les Beaux Clubs.

Les deux plus grands Toniques "Malt-Nutrine" et "Liquid Bread"

18 an— sont préparés par cette association.

Cette requête peut sembler frivole, inutile. Mais le malheureux accident de ce matin, coin Magnolia et St-André, et les mesures cruelles que l'on a prises contre des personnes qui n'étaient pas attaquées de la fièvre nous forcent de prendre des mesures pour éviter le retour de tristes accidents. Je ne saurais jamais assez prier ces messieurs de prendre ma requête en sérieuse considération. Impossible de raconter en détail toutes les vexations qui sont la suite d'erreurs semblables.

Je prie donc la fraternité médicale de se rendre à mes vœux.

J'ai envoyé neuf hommes nouveaux au professeur Metz pour l'aider dans ses travaux de désinfection. Cela fait huit escouades qui font la désinfection. Cette mesure est forcée, à cause de l'augmentation des cas.

Nous avons reçu un nouveau générateur de Formaldehyde, nous le mettrons à l'œuvre demain.

Le docteur Archinard a envoyé aujourd'hui 6 patients au camp de détention.

8 ont été envoyés à l'Hôpital Beauregard.

Nellie Scanlan, décédée aujourd'hui, n'est pas morte de la fièvre jaune, mais d'une fièvre paludéenne intermittente, ce qui réduit les décès d'aujourd'hui à deux.

Le Texas s'est décidément refusé à toute entente avec le Bureau de santé de la Nouvelle-Orléans, malgré les efforts faits par le Dr Olliphant, le Dr Carter et le gouverneur Foster. Après une nouvelle démarche tentée avec beaucoup de peine, le Dr Olliphant vient de recevoir enfin une réponse du Dr Swearingen. La voici textuellement :

"Il m'est impossible d'avoir une entrevue avec vous, comme vous le désirez.

"SWEARINGEN."

A propos des efforts violents de certains citoyens pour empêcher les autorités quarantenaires de tenir en vigueur leurs règlements, un rapporteur de l'Abeille a eu une entrevue avec le Dr B. B. Howard. Ces règlements n'ont pas été faits par nous, a dit le docteur ; ils datent du 8 juillet 1879 ; ils règlent l'entrée et la sortie des maisons et la fumigation. L'art 2777, adopté en 1888, règle les enterrements et ordonne l'usage des drapeaux devant les maisons où existe l'infection. Il y a aussi des ordonnances qui commandent l'isolation, l'usage des drapeaux et la façon d'enterrer les morts de maladies infectieuses.

Ces règlements ont été en vigueur pendant 15 ans. Depuis que je suis avocat du Bureau j'ai souvent demandé qu'on les exécutât, dans les cas de diphthérie, de fièvre scarlatine, de petite vérole, de lèpre; et autres maladies contagieuses. Il est étonant que l'on se soumette à ces réglements, quand il s'agit de la petite vérole et qu'on se révolte contre eux, quand il s'agit de la fièvre jaune. Cependant cette maladie est aussi contagieuse même d'avantage.

Quoi qu'il en soit, ces ordonnances seront maintenues rigidement en vigueur. J'ai déjà poursuivi en justice des médecins, des citoyens notables, pour avoir violé ces ordonnances quand il s'agissait d'autres maladies ; je ne ferai pas d'exception pour la fièvre jaune. C'est, du reste, la volonté bien arrêtée du Bureau de Santé.

Je compte sur l'appui de la presse. J'espère que l'on m'épargnera l'ennui de poursuites qui me seraient aussi pénibles qu'à ceux qui en seraient l'objet.

Base-ball.

Baltimore, 13; Boston, 11.

NOUVELLES A LA MAIN.

Accident.—Jerry Lawson, couleur, en conduisant une charrette d'ordures ménagères, hier matin, a voulu faire reculer son mulet sur le quai L'animal est tombé à l'eau et s'est noyé. Il était évalué à $150 et appartenait à Hy Koloy.

Chute.—Hier après-midi, à une heure, Cornelius Jackson, un gamin de couleur, en jouant sur la galerie, chez ses parents rue Hôpital, près St-Claude, est tombé d'une hauteur de 20 pieds et s'est grièvement blessé.

Blessure.—A quatre heure, hier après-midi, un nègre du nom de George a été envoyé à l'Hôpital par M. Steve Cohen. Ce dernier l'a trouvé sur la levée, entre les rues Dumaine et St-Anne, dans un état comateux. Il avait eu le pied gauche mutilé par une locomotive de la Louisville et Nashville RR Co.

Vols.—La résidence de M. B. Melun, sur le chemin de la Métairie, en face du Parc de ville, a été visitée, ces jours derniers, par un voleur qui a fait siennes une montre et une chaîne évaluées à $60.

—M. A. J. Parody, a, hier soir, rapporté à la police qu'un voleur s'est introduit, dimanche dernier, dans l'arsenal du sixième bataillon, à l'angle des rues Baronne et Commune, et en a emporté divers objets.

Une jolie dot.

Sait-on quelle est, à l'heure présente, la jeune fille à marier la plus riche de New-York et celle qui aura, en outre, à recueillir le plus gros héritage? C'est Mlle May Goelet, âgée de dix-neuf ans, fille aînée de M. Ogden Goelet, qui est décédé récemment à Cowes.

Mlle May possédait déjà en son propre, dans sa tirelire, la respectable somme de 50 millions de francs, à laquelle va venir s'ajouter sa part dans la succession paternelle! Il y a de quoi faire rêver tous les épouseurs du vieux monde.

Pour la Toussaint.

Aux approches de la Toussaint et du jour des morts, nous nous faisons un devoir d'annoncer que Mme Eug. Jacob a transféré son magasin au No 22 de la rue Baronne. On trouvera chez elle des couronnes, des croix, de toute nature et de tout dessin, en perles, en métal, en fleurs artificielles. Nous ne saurions assez recommander ce magasin, un des mieux approvisionnés de notre ville.

DECES.

LESSEPS—Décédée hier, mardi, 5 octobre, à 1:20 heures P. M., âgée de 69 ans, MLLE OLYMPE LESSEPS, veuve de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances des familles Lesseps, Guillot, Pinac et de son neveu Paul Ranson sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 6 octobre 1897, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 1435 rue St-Claude, coin Kerlerec.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

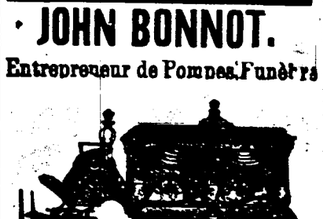

Enoch Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1042.

14 juin—3m

Telephone No 405.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

23av—6m

Wm C. FAUST. L. RUCH, Jr. P. LANGE
Prest. Sec. Sup.
UNION SANITARY EXCAVATING COMPANY.
(Incorporée 1882.)

Est prête sur prompts avis à nettoyer et désinfecter, maintenant si essentiel à la santé publique, toutes sortes de voûtes, latrines en terre, etc., travail de première classe. Conditions raisonnables. Bureau: Bâtisse No 727 rue Commune, Chambre No 6, allée McLellan, entre les rues St-Charles et Carondelet: Téléphone No 427.

28 sept—1m

Avis Spécial.

Téléphone 1030.

The Louisiana Excavating and Manufacturing Company, Bureau 635 Place Commerciale, entre les rues Camp et St Charles, donnera une attention immédiate à prix réduit pour toutes les commandes pour le nettoyage de latrines en terre et voûtes, Latrine en terre en vente.

17 sept—1m

Succession de Regina Hayem.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,177—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Lazard Hayem, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément en dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Félix J. Dreyfous, not.ire, Carondelet et Commune. 6 oct—6 12 15

LE CITY BONE YARD—paiera $1 comptant pour chaque cheval, mulet ou vache morte. Téléphone No 66

6 oct—6 com